



# Développement Durable

## Communication sur les Progrès

V 2019-09



Société d'experts-comptables, Société de Commissaires aux comptes  
79 Avenue de Villiers - 75017 Paris



## Engagement général d'Exafi

Nous sommes heureux de confirmer qu' EXAFI soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial grâce à notre Communication sur le Progrès (Communication on Progress - CoP) après avoir rejoint le Pacte Mondial et ensuite, chaque année.

Thierry Duval

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Duval', is written over the printed name and title.



## Exafi c'est notamment

- ▶ L'utilisation à valeur ajoutée de données comptables afin de permettre une anticipation et des décisions pour les entreprises
- ▶ Une culture de l'anticipation ou de la gestion des difficultés des entreprises
- ▶ Des experts-comptables et Commissaires aux Comptes garantissant compétence, indépendance et déontologie
- ▶ Une certification ISO 9001-2015, certification depuis 2003 pour toutes les activités
- ▶ Environ 7000 rapports émis
- ▶ Des clients sur toute la France, mais également en Europe et hors CEE

# Rappel des 10 principes de l'UN Global Compact en soutien avec les 17 objectifs de l'ONU

## Human Rights

Principle 1: Businesses should support and respect the protection of internationally proclaimed human rights; and

Principle 2: make sure that they are not complicit in human rights abuses.

## Labour

Principle 3: Businesses should uphold the freedom of association and the effective recognition of the right to collective bargaining;

Principle 4: the elimination of all forms of forced and compulsory labour;

Principle 5: the effective abolition of child labour; and

Principle 6: the elimination of discrimination in respect of employment and occupation.

## Environment

Principle 7: Businesses should support a precautionary approach to environmental challenges;

Principle 8: undertake initiatives to promote greater environmental responsibility; and

Principle 9: encourage the development and diffusion of environmentally friendly technologies.

## Anti-Corruption

Principle 10: Businesses should work against corruption in all its forms, including extortion and bribery.

SUSTAINABLE  
DEVELOPMENT  
GOALS



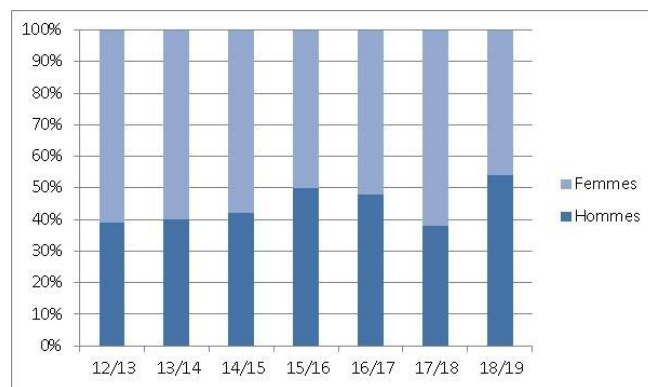
# Droits de l'Homme

- ▶ Objectif : soutenir et respecter les droits de l'homme, et ne pas être complice de violation de droits de l'homme
- ▶ Mise en œuvre : En tant que société française, de surcroît rattachée à des professions réglementées pour lesquelles ses associés professionnels ont prêté serment, c'est naturellement que les droits de l'homme sont respectés. Par ailleurs, en cas de non respect de ces principes fondamentaux par un des clients d'Exafi qui pourrait être identifié lors de nos travaux, l'information serait remontée à la direction et les mesures appropriées seraient décidées.
- ▶ Résultats : par la nature de ses clients, Exafi n'a pas encore eu à rencontrer de tels cas.



# Travail

- ▶ Objectif : ne pas avoir de discrimination à l'embauche, sur les postes, les évolutions, la rémunération entre les individus quelqu'en soit la raison (age, sexe, orginie ethnique, religion)
- ▶ Mise en œuvre : compte tenu de sa taille, Exafi n'a pas mis en œuvre de procédures particulières, ce respect résultant des faits observés. Les recrutements et évolutions sont effectués en fonction des besoins de l'entreprise et des compétences de chacun des membres.
- ▶ Résultats: à titre d'exemple la répartition homme-femme évolue en fonction des qualités des candidats recrutés mais ne marque pas de disparité. Cette répartition est également équilibrée à chaque niveau hiérarchique.



# Environnement

- ▶ Objectif : faire contribuer ses entreprises clients à une réduction des transmissions de documents papiers ou multiplicités d'emails
- ▶ Démarches mises en œuvre : le déploiement en 2017 d'une Gestion Electronique de Documents au sein d'Exafi et une ouverture des données échangées avec les clients par voie électronique plutôt que courrier.



# Environnement

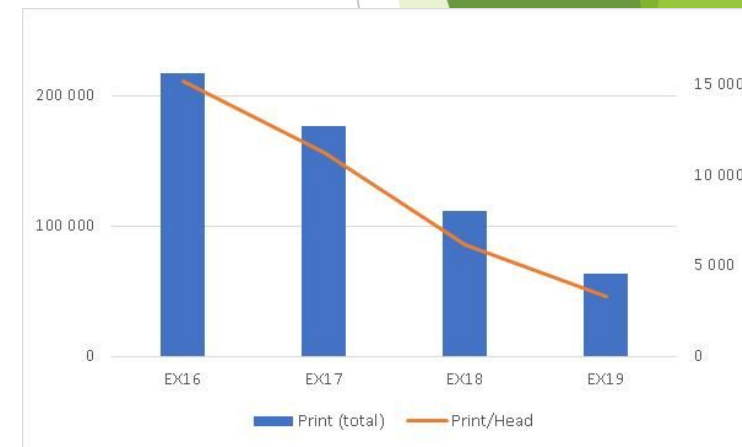
- ▶ Objectif 1 : réduction de l’empreinte carbone des déplacements
- ▶ Démarches mises en œuvre :
  - ▶ le développement des échanges distants (communications électroniques et téléphoniques, collaboration à distance, ..) avec clients et parties liées permet de limiter certains déplacements.
  - ▶ Ensuite il a été fait le choix du remplacement de voitures de services par des modèles hybrides moins polluants.





# Environnement

- ▶ Objectif 2 : réduction des volumes de papier
- ▶ Démarches mises en œuvre :
  - ▶ Exafi a mis en œuvre des moyens d'augmenter ses utilisations de moyens électroniques par rapport à des utilisations papier. Ceci passe par des envois de documents sous formats EDI, PDF ou fichiers, et par l'utilisation de plateformes dématérialisées. La mise en place de la signature électronique permet également de réduire les impressions pour signature manuscrite,
  - ▶ Le déploiement d'une Gestion Electronique de Documents conduit également à réduire l'utilisation de papier à partir de 2018. Le passage à une facturation dématérialisée permettra de réduire les impressions de factures.
- ▶ Résultats : Outre les évolutions antérieures, une diminution d'environ 71% du volume de copies/impressions est constatée entre notre exercice 15/16 et 18/19, soit une économie cumulée de 2,1 tonnes de CO<sup>2</sup>, malgré une augmentation de l'activité et des effectifs. Le volume d'impressions par personne a diminué de 79% en deux ans.





# Lutte contre la corruption

- ▶ Contexte : EXAFI est soumis aux obligations des activités réglementées d'expert-comptable et de commissaire aux comptes et à ce titre les professionnels ont prêté serment. Plusieurs cadres réglementaires sont venus renforcer ces obligations professionnelles et notamment :
  - ▶ Le décret du 15 janvier 2010
  - ▶ La norme « Blanchiment » de l'Ordre des Experts Comptables de mars 2010
  - ▶ La Norme d'Exercice professionnel N°9605 homologuée par arrêté ministériel du 20 avril 2010
- ▶ Démarches mise en œuvre : Exafi a mis en œuvre une interrogation systématique dans ses dossiers sur les risques de blanchiment
- ▶ Résultats : les données des démarches mises en œuvre sont couvertes par notre secret professionnel